



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Annick GIRARDIN
Ministre de la Fonction publique
80, rue de Lille
BP 10445
75327 PARIS Cedex 07

PARIS, le 14 juin 2016

Madame la Ministre

L'Action sociale interministérielle représente un soutien important (et même parfois une aide essentielle) pour les agents de la Fonction Publique. Après 6 ans de gel de la valeur du point d'indice, la période actuelle reste particulièrement difficile notamment pour ce qui concerne le logement et les aides pour les enfants.

Les Sections régionales interministérielles d'action sociale œuvrent pour tenter de proposer des solutions, temporaires ou plus durables, aux personnels qui sont dans ces moments délicats.

La réforme territoriale qui vient d'être décidée va impacter de façon importante le fonctionnement de ces instances en éloignant les acteurs, porteurs de projet, des bénéficiaires potentiels.

Concernant les régions fusionnées, la DGAFP affirme vouloir conserver le même nombre d'élus dans la SRIAS (13 pour les organisations syndicales). Sur un périmètre beaucoup plus large, cela équivaut à se risquer vers des dysfonctionnements de l'action sociale ou au pire n'en faire qu'une vitrine de communication. En effet, non seulement il n'y aurait plus suffisamment de permanents et d'intervenants pour mener des actions pertinentes mais il y aurait également une perte de proximité dans la connaissance des besoins des agents. En effet, bien que vivant dans une « même région », les nécessités et les problématiques sont forcément différentes, d'un département à un autre.

Les femmes et les hommes qui ont choisi de donner du temps pour se préoccuper de leurs collègues de travail (et au-delà, de leurs familles) ne pourront plus assumer ces contraintes car ils ne seront pas assez nombreux pour pouvoir être efficaces. Si la proposition faite par la DGAFP lors du dernier CIAS était mise en place, il y a fort à craindre que les dysfonctionnements soient tels, qu'à terme, l'ASI disparaisse. Lors de ce même CIAS, pourtant, Monsieur LE GOFF nous a affirmé que l'action sociale était votre priorité.

A FORCE OUVRIERE, nous pensons qu'il est possible de procéder pour les SRIAS comme pour les CESER ou les Conseils généraux, à savoir conserver la structure actuelle pour la période transitoire et réfléchir à l'organisation cible à mettre en place après les prochaines élections dans la Fonction Publique. Si l'obstacle juridique a été contourné pour les instances préalablement citées, il est difficile de croire qu'il ne peut l'être pour les SRIAS.

De plus, exclure en cours de mandat des agents qui se sont investis à travers leurs organisations syndicales, c'est faire peu de cas du dialogue social auquel vous affirmez être attachée.

Plusieurs propositions ont été faites par certaines organisations syndicales, dont FORCE OUVRIERE, mais elles n'ont pas pratiquement pas été prises en compte par la DGAFP, à l'exception de la proposition sur les vice-présidents. Cela est largement insuffisant. Il convient de donner les moyens à l'ASI de continuer à exercer les missions pour lesquelles elle existe.

C'est pourquoi, la FGF-FO demande que la situation administrative actuelle des SRIAS soit conservée jusqu'aux prochaines élections professionnelles en 2018 et qu'un groupe de travail dédié à l'organisation future (après décembre 2017) soit constitué sans délai et se réunisse régulièrement pour faire des propositions concrètes prenant en compte la réalité humaine du terrain et pas seulement une vision comptable qui exclut toute vision sociale.

Nous nous tenons à votre disposition sur le sujet et nous comptons sur l'attention que vous porterez à notre demande.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre à l'assurance de notre parfaite considération.



Christian GROLIER,
Secrétaire Général.

